

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2025

Liste des délibérations examinées lors de cette séance par le Conseil municipal,
conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre février, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, suite à la convocation en date du 17 février 2025, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel HANNECART, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : M. HANNECART Michel, Maire, Mme DOCTOBRE Marie-Christine, M. GODIN Jean-Luc, Mme DELVALLEE Séverine, Mme FOSTIER Francine, LEGRAND Pascal, Adjoint ;

Mme BAUDRY Marie-Fernande, M. ROLAND Paul-Henri, M. CARPENTIER Bernard, Mme DEBIONNE Brigitte, M. VAN VOOREN Valéry, Mme BAYART Nathalie, M. BOUCHEZ Sébastien, Mme GROULT Mélanie, M. MARIE Serge, M. HERBIN Alain, Mme ROUSIES Françoise, M. SCULFORT Christophe, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. GRIERE Daniel (procuration donnée à M. HANNECART Michel), Mme LABOUREUR Marie-Claude (procuration donnée à Mme DEBIONNE Brigitte), M. LALLEMAND Serge, Mme HANNAPPE Françoise (procuration donnée à M. MARIE Serge), Mme CAILLEAUX Christine (procuration donnée à Mme ROUSIES Françoise), conseillers municipaux.

Madame GROULT Mélanie a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 09 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2025-001 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord sur l'attribution des subventions pour 2025 de la manière suivante :

ASSOCIATION	MONTANT ALLOUE PAR COMMISSION DU 23-01-2025 EN €	MONTANT DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT VOTÉ (€)	VOTE
GEA	600	600	A la majorité des membres participant au vote (Mme BAUDRY Marie-Fernande n'ayant pas participé au vote), 20 voix pour et 1 abstention M. MARIE
ENERGY- FITNESS	600	600	A l'unanimité
CADANCE	600	600	A l'unanimité
B2H	600	600	A l'unanimité
JUDO CLUB	3000	3000	A l'unanimité des membres participant au vote (M. MARIE n'ayant pas participé au vote)
CLUB CYCLO	800	800	A l'unanimité
SOCIETE DE PECHE	400	400	A l'unanimité
STE DE CROSS LES INTIMES	300	300	A la majorité des membres participant au vote 21 voix pour et 1 abstention M. MARIE
US BERLAIMONT	18 000	18 000	A l'unanimité
US COLLEGE GILLES DE CHIN	600	600	A l'unanimité

CLUB DE PETANQUE BERLAIMONT	600	600	A la majorité des membres participant au vote 21 voix pour et 1 abstention M. MARIE
TAO CHIDO	2 000	2 000	A l'unanimité
HARMONIE MUNICIPALE	6 650	6 650	A la majorité des membres participant au vote, 14 voix pour, 3 voix contre Mme ROUSIES, Mme CAILLEAUX et M. HERBIN et 5 abstentions M. MARIE, Mme HANNAPPE, M. SCULFORT, Mme BAYART et M. BOUCHEZ
CALECHE COUNTRY CLUB	200	200	A la majorité des membres participant au vote 19 voix pour, 1 voix contre M. HERBIN et 2 abstentions M. BOUCHEZ et M. MARIE
CLUB SCRABBLE	200	200	A l'unanimité
CLUB DES LOISIRS	400	400	A l'unanimité
CLUB DE L'AMITIE	400	400	A l'unanimité
RADIO CLUB	100	100	A l'unanimité
COMITE DES FETES DU SARBARAS	500	500	A la majorité des membres participant au vote 18 voix pour, 1 voix contre M. MARIE et 3 abstentions M. HERBIN, Mme HANNAPPE et M. SCULFORT
STE DE CHASSE ST HUBERT	630	630	A la majorité des membres participant au vote 18 voix pour, 3 voix contre M. MARIE, M. HERBIN, Mme HANNAPPE et 1 abstention M. SCULFORT
AMICALE PHILATELIQUE	400	400	A l'unanimité
DON DU SANG	600	600	A l'unanimité des membres participant au vote (M. ROLAND n'ayant pas participé au vote)
1049 ème SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES	350	350	A l'unanimité des membres participant au vote (M. GODIN n'ayant pas participé au vote)
UNC DE BERLAIMONT	800	800	A l'unanimité
APEL ST MICHEL	400	400	A la majorité des membres participant au vote 20 voix pour, 1 voix contre M. MARIE et 1 abstention M. BOUCHEZ
APE DE MORMAL	400	400	A la majorité des membres participant au vote 21 voix pour et 1 abstention M. BOUCHEZ
APE HAUTS COMME 3 POMMES	400	400	A la majorité des membres participant au vote 21 voix pour et 1 abstention M. BOUCHEZ
APE COLLEGE GILLES DE CHIN	400	400	A la majorité des membres participant au vote 21 voix pour et 1 abstention M. BOUCHEZ
ECOLE DE LA LIBERTE	350	350	A l'unanimité

- donne son accord à l'unanimité, pour l'ouverture d'une PROVISION de 6 000 € pour les subventions évènementielles,
- précise que les crédits pour le versement de ces subventions de fonctionnement et évènementielles, soit un montant total de 47 280 €, seront inscrits au budget primitif 2025.

DELIBERATION N°2025-002 : SUBVENTION CCAS 2025

Adoptée, à la majorité, 21 voix pour et 1 abstention (M. SCULFORT), le versement d'une subvention au CCAS à hauteur de 31 000 € au titre de son exercice 2025 pour le financement de l'ALSH.

DELIBERATION N°2025-003 : CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LA VILLE DE BERLAIMONT ET LE SYNDICAT MIXTE SAMBRE MOBILITES POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE DE QUAIS BUS DANS LE CADRE DU REAMENAGEMENT DE LA GRAND'RUE

Adoptée à la majorité, 18 voix pour, 1 voix contre (M. HERBIN) et 3 abstentions (M. MARIE avec pour voir de Mme HANNAPPE et M. SCULFORT).

DELIBERATION N°2025-004 : MODIFICATION DU REGLEMENT CAVURNES - CIMETIERE COMMUNAL

Adoptée à l'unanimité la modification de l'article 7 du règlement cavurnes du cimetière communal comme suit : « la hauteur du monument cinéraire (stèle) ne devra pas dépasser 65 cm ».

DELIBERATION N°2025-005 : ADMISSION EN NON-VALEUR - CREANCES IRRECOUVRABLES

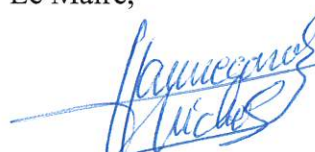
Adoptée à la majorité, 19 voix pour et 3 voix contre (M. MARIE avec pouvoir de Mme HANNAPPE et M. HERBIN),

La séance est levée à 20 heures 30.



A Berlaimont, le 26 février 2025

Le Maire,



Michel HANNECART